

TRANSCRIPTION

1013 C-11387 20 MAI 2010

CHME FM ESCOUMINS / 20 MAI 2010/ 07H00 AM / NOUVELLES / SONIA SAINT-GELAIS // GILLES PINEAULT, MAIRE SACRÉ-CŒUR // MICHELINE ANCTIL, MAIRESSE FORESTVILLE

LA MRC HAUTE-CÔTE-NORD NE S'EST TOUJOURS PAS PRONONCÉ SUR LE NOUVEAU INUATIE D'ESSIPIT

SONIA SAINT-GELAIS : Lors de sa dernière assemblée ordinaire, la MRC Haute-Côte-Nord n'a toujours pas pris position sur la nouvelle configuration du Inuatie d'Essipit. Cependant, quelques municipalités se sont prononcées. Tout d'abord, le maire des Bergeronnes, Francis Bouchard, a affirmé que son conseil a accepté le nouveau redécoupage. Aux Escoumins, le maire Pierre Laurentiel a indiqué qu'une résolution a été déposée le quinze mars dernier à l'effet que la municipalité acceptait les modifications sur une base de négociations avec Essipit. De son côté, le maire de Sacré-Cœur, Gilles Pineault, a aussi affirmé que son conseil municipal avait pris position. En voici un extrait :

GILLES PINEAULT : C'est sûr que nous autres, en vrai, on rejette cette proposition-là. Si on est rendus inclus dans des négociations, on veut être assis à la table centrale. Si non, «ben» on demande de retirer les (...). On veut pas qu'il y ait de lots privés à l'intérieur non plus de ce nouveau redécoupage là. Pis on a eu dernièrement là, au niveau des métis, que l'agrandissement actuel de la réserve d'Essipit n'inclura évidemment qu'une partie seulement des autochtones du territoire, qui, vraisemblablement en dépouillera d'autres, dont les métis.

SONIA SAINT-GELAIS : La municipalité de Sacré-Cœur ne se dit pas contre le remodelage. Mais, en plus d'être informée, elle veut être consultée. Selon la mairesse de Forestville, Micheline Anctil, qui agissait à titre de préfet suppléant, il s'agit d'un dossier qui devra être repositionné.

MICHELINE ANCTIL : C'est pour ça, d'ailleurs, que les quatre municipalités à l'est, même si on n'est pas directement ciblées, présentement, ces ententes-là finissent par concerner tous les utilisateurs et toutes les municipalités. Alors, c'est un dossier qui devra être repositionné.

SONIA SAINT-GELAIS : Rappelons que la nouvelle configuration proposée réduit de trente-et-un virgule cinq kilomètres carrés la superficie du Inuatie en territoire municipalisé, ne conservant que seize kilomètres carrés aux Bergeronnes et point cinq kilomètres carrés aux Escoumins.

SONIA SAINT-GELAIS : Toujours lors de la dernière assemblée ordinaire, la radio CHME apprenait que le chargé de projet de la MRC dans le dossier des revendications territoriales d'Essipit en Haute Côte-Nord, Pierre Châteauvert, tirait sa révérence. Une lettre... Une décision qui n'était pas prévue selon Madame Anctil. Monsieur Châteauvert a acheminé une lettre à la MRC, en date du dix-sept

mai dernier. Cependant, le maire de Sacré-Cœur, Gilles Pineault, tout comme celui de Tadoussac, Hugues Tremblay, ont affirmé qu'une résolution en bonne et due forme a été acceptée par leur conseil municipal respectif demandant le retrait de Monsieur Châteauvert. La MRC a convenue de faire une mise à jour du dossier avant de poursuivre plus loin.

MICHELINE ANCTIL : On va faire, premièrement, une mise à jour des données financières. Donc «heu» du budget dont on disposera pour la suite et des confirmations de ce budget-là, de façon formelle, et on prendra une décision, à titre de, de... des besoins des personnes ressources, en connaissance de cause des argents dont on dispose pour assurer la suite.

551

-FIN-